



## Qui est au dessus d'un juge des tutelles?

Par **MacGiver**, le 12/01/2015 à 13:51

Bonjour,

Nous sommes 3 enfants (**2 filles/1 garçon**) pour des raisons de santé notre mère a été admise dans une maison de retraite.

Le montant de sa retraite ne suffisant pas, nous, les 2 filles, nous avons pris en charge le solde manquant.

Notre frère a toujours refusé de payer sa part.

Nous avons dû demander une mise sous tutelle afin de vendre la maison dont notre mère est seule propriétaire.

Le tuteur a fait une demande de participation aux 3 enfants, notre frère refusant toujours sa participation, les 2 filles ont continué à prendre en charge les montants manquants.

Nous avons un courrier du juge des tutelles qui nous confirme qu'elle nous remboursera à la vente de la maison.

La maison est vendue, elle refuse maintenant de nous rembourser au motif que nous avons une obligation alimentaire !

Oui nous avons une obligation alimentaire ! mais à 3

Nous demandons le remboursement uniquement parce que notre frère n'a JAMAIS participé et que nous avons un accord du juge.

Que faire ? à qui s'adresser ? qui est au-dessus du juge des tutelles ?

Par **moisse**, le 12/01/2015 à 15:57

Il faut saisir le Tribunal de Grande Instance.

Assistance d'un avocat obligatoire.

Par ailleurs ce n'est pas parce que la fratrie comporte 3 personnes que l'obligation alimentaire

est divisée en 3.

Par **jibi7**, le **12/01/2015 à 17:34**

L'obligation alimentaire ou le devoir de secours est en général calculé au prorata des ressources et des charges de chacun.

Par **MacGiver**, le **14/01/2015 à 09:15**

L'obligation alimentaire existe t elle quand il y a un bien qui couvre largement les frais complémentaire et pour plusieurs années !  
Pour ma sœur et moi il s agissait d avancés en attente de la vente...

Par **moisse**, le **14/01/2015 à 09:26**

En l'espèce c'est d'obligation alimentaire qu'il s'agit et non d'avances du FNS.

Par **FREESBY**, le **04/02/2023 à 15:18**

Notre tante a été mise sous tutelle  
L'appartement de Paris a été vendu  
Le mobilier bijoux et .. à été vendu en lots autres des neveux ? Nous avons eu des lots attribués que nous avons réglé .  
Problème en arrivant il manquait une broche soit disant remise au coffre, des perles manquantes dans un lot alors que ces lits devaient se trouver à l'appartement.  
Tout a été payé directement sur le compte de notre tante. De toute maniere la personne responsable n'était pas là . C'est un neveu ayant les clés qui a ouvert  
Chercher l'erreur que puis je faire ?